

SYNTHESE DU RAPPORT D'ANALYSE DES DONNEES A L'ECHELLE DE LA FAÇADE - 2019



ACTION PILOTEE ET FINANCEE PAR :

Suivi des activités de pêche à pied de loisir en 2019

Dans le cadre de l'Observatoire de la pêche à pied de loisir Manche-Mer du Nord

Résumé du bilan d'analyse des données 2019

Piloté par la DIRM Manche Est – Mer du Nord avec l'appui de l'Office Français pour la Biodiversité, un Observatoire des activités de pêche à pied de loisir a été **créé en 2018** sur la sous-région marine Manche – mer du Nord s'étendant de la pointe bretonne jusqu'à la frontière belge. Impliquant depuis sa création plus d'une vingtaine d'acteurs de terrain déjà investis sur cette thématique depuis plusieurs années, cet observatoire vise à pérenniser et étendre les réseaux de collecte de données mis en place dans le cadre du projet LIFE Pêche à pied de loisir. Il contribue au **suivi du niveau de connaissance des pêcheurs à pied et de la qualité des récoltes** sur les sites faisant l'objet d'actions de sensibilisation.

Ce résumé présente une synthèse de l'analyse des données issues des actions de comptage, d'enquêtes et de sensibilisation auprès des pêcheurs à pied de loisir sur la façade Manche – Mer du Nord. Les données utilisées dans ce bilan proviennent de la base de données ESTAMP ainsi que des bilans rédigés par les coordinateurs locaux au sein de l'Observatoire. Il a pour but de :

- Valoriser les données des territoires concernant les activités de pêche à pied de loisir
- Comprendre les pratiques de pêche à pied au sein de l'Observatoire
- Rendre compte de l'évolution des pratiques au sein de l'Observatoire, selon les indicateurs de progrès retenus

Bilan technique

En 2019, l'Observatoire c'est :

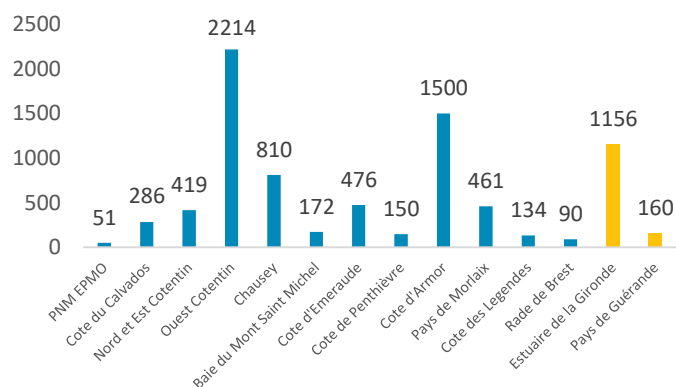
- ✓ **17** structures impliquées à l'année
- ✓ 18 structures participant au **comptage national**
- ✓ **+ de 6700** pêcheurs directement sensibilisés sur l'estran
- ✓ Des actions étalées sur l'ensemble de l'année afin de toucher tous les types de pêcheurs à pied (locaux, occasionnels, touristes)
- ✓ La saisie et l'analyse de :

1052
données*

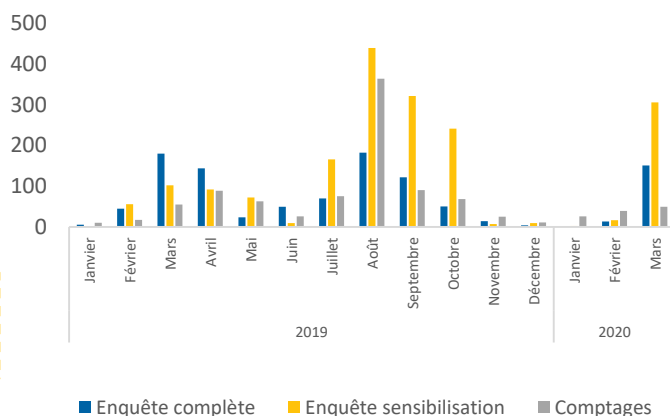
1840 données*
de sensibilisation

1097 données*
de comptage

*données validées et terminées issues de la BD ESTAMP

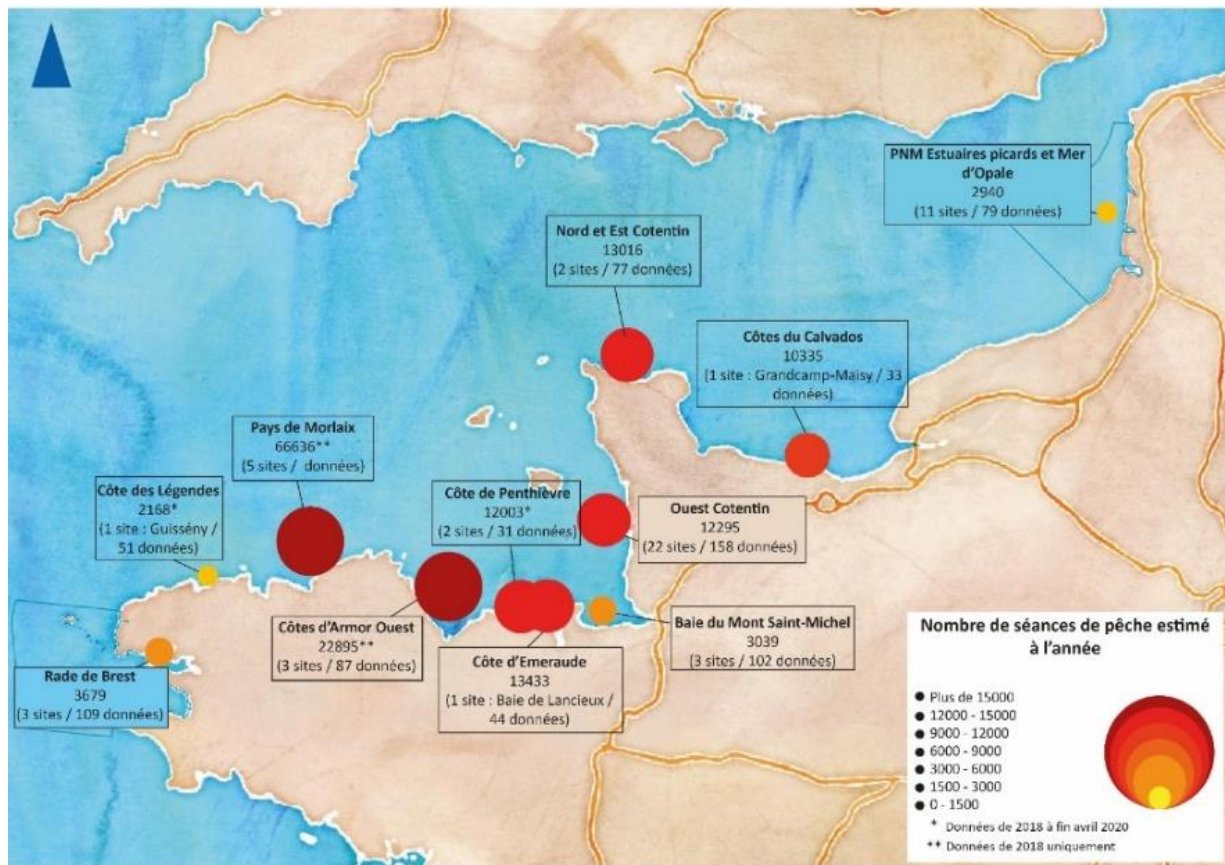


Nombre de pêcheurs sensibilisés par territoire en 2019



Nombre de fiches saisies sur ESTAMP en 2019

Fréquentation moyenne des sites pilotes



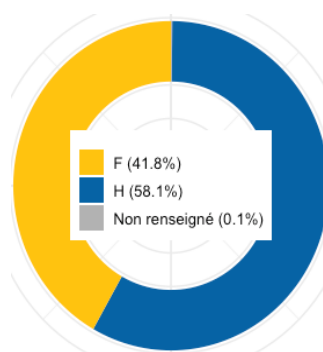
Une estimation du nombre de séances de pêche à l'année sur chacun des sites diagnostiqués a pu être réalisée via les données d'ESTAMP et les travaux des coordinateurs locaux. Cette estimation se base sur des comptages réalisés à différentes catégories de marées, extrapolés sur l'année (*voir méthodologie associée dans le Cahier méthodologique du réseau Littorea*).

Il est entendu que sur ces sites, un même pêcheur à pied est susceptible de revenir plusieurs fois dans l'année (6-7 fois en moyenne sur l'ensemble des sites).

Profil des pêcheurs enquêtés

Grâce aux données récoltées lors des enquêtes auprès des pêcheurs à pied, il est possible d'établir le profil moyen d'un pêcheur à pied de loisir pour chaque territoire. Certaines données présentées ici sont très similaires d'un territoire à l'autre, ce qui nous permet d'établir une moyenne à l'échelle de la Manche-Mer du Nord.

En moyenne, les pêcheurs à pied enquêtés ont **plus de 50 années d'expérience** de la pêche à pied.



n = 1469 pêcheurs



Homme
(58%)

61 ans

Retraité
(58%)

Sur l'ensemble de la façade, **moins de 10%** des pêcheurs enquêtés **affirment être membres d'une association de pêcheurs plaisanciers**. Par contre, **les pratiquants faisant partie d'une association sont plus enclins à connaître la réglementation** (plus de 70% des enquêtés connaissent la réglementation sur les tailles, quotas et périodes de pêche).

Indicateurs de progrès : bilan de l'Observatoire après 2 ans d'activité

L'accueil accordé aux enquêteurs est très majoritairement **bon**. Seuls quelques pêcheurs ont réservé un accueil moyen ou mauvais aux enquêteurs, mais ce sont des exceptions qui restent rares sur l'ensemble de la sous-région.

En moyenne en 2019, à l'échelle de l'Observatoire, selon les données disponibles, **63%** des paniers de pêche sont **conformes** en taille réglementaire (au-delà de 90%). Ce chiffre est légèrement supérieur à 2018 (**58%** de paniers conformes, taille et quantité confondues).

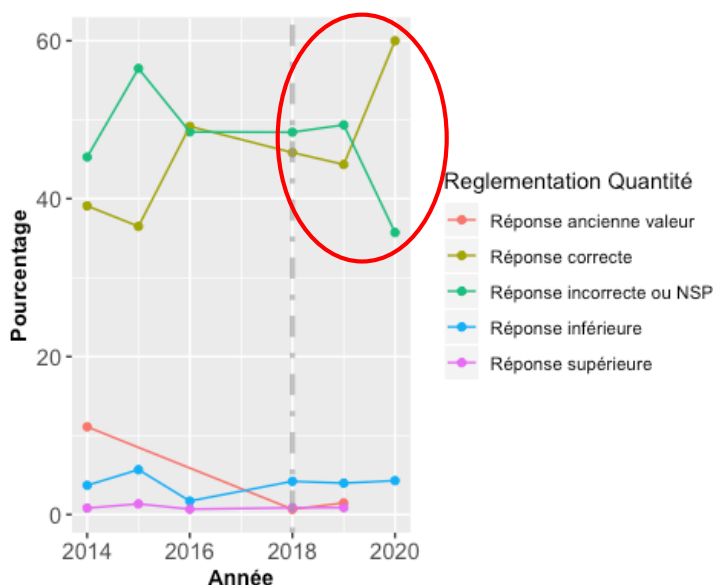
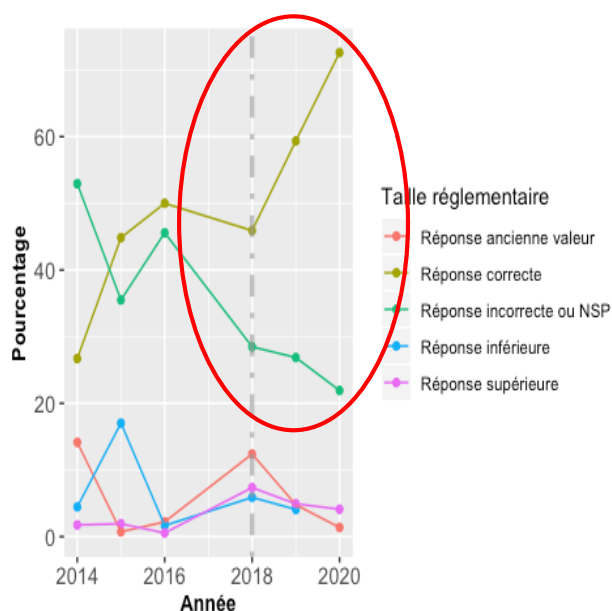
En 2018, la moyenne d'**utilisation d'un outil de mesure** à l'échelle de l'Observatoire était de **36%**. En 2019, ce chiffre passe à **47,6%**. Cette augmentation se confirme au sein de certains territoires directement : dans les Côtes d'Armor, le pourcentage de pêcheurs possédant un outil de mesure de l'association Vivarmor Nature est passé de 9% à 18% entre 2018 et 2019.

*Il a été démontré lors du projet Life+ que la diffusion d'outils de mesures, couplées à des actions de sensibilisation permet une amélioration de la qualité des récoltes. **47% des pêcheurs non équipés d'un outil de mesure présentent une récolte conforme contre 82% des pêcheurs équipés des réglettes distribuées par les médiateurs (F. Delisle, 2017).** »*

Connaissance de la réglementation

En moyenne, **96,9%** des pêcheurs à pied enquêtés disent **connaître l'heure de marée basse**.

Malgré des disparités territoriales, **depuis le lancement de l'Observatoire**, on peut observer une **grande amélioration dans la connaissance de la réglementation**, que ce soit au niveau de la connaissance de la taille ou de la quantité réglementaire.



En effet en 2018, le taux de **réponses correctes concernant la taille** réglementaire d'une espèce était de **35%**. Elle est de **68%** en 2019. Concernant **la quantité** réglementaire, la connaissance a évolué de **39%** à **50%** de réponses correctes.

- Ces résultats positifs nous montrent qu'une **présence régulière sur l'estran est bénéfique pour l'amélioration des pratiques sur le long terme.**

➤ **Exemples d'améliorations des pratiques sur des territoires où la pêche à pied de loisir est suivie depuis plusieurs années**



- Ouest Côtes d'Armor (Vivarmor Nature) : en 8 ans de suivis réguliers (diagnostics et marées de sensibilisation), la connaissance des tailles réglementaires par les pêcheurs est passée de 17% à 55% entre 2008 et 2016 et la conformité des paniers a augmenté de 47% à 82% sur cette même période.



- Pays de Morlaix (CPIE Morlaix-Trégor) : évolution constante observée dans la connaissance des pêcheurs à pied entre 2014 et 2018 → **39,9% des pêcheurs connaissent les tailles réglementaires en 2014 contre 68,1% en 2018 (augmentation de 71%)**



- Ouest Cotentin (AVRIL/APP2R) : en 5 ans de médiation sur l'estran, **la conformité du panier de pêche des personnes enquêtées est passée de 65% à 80%** avec une diminution de moitié de la non-conformité des paniers en parallèle.

Conclusion

Malgré des profils de pratiquants globalement similaires à l'échelle de l'Observatoire (prédominance d'hommes, plutôt âgés et locaux), la diversité des sites de pêche en terme de milieux, d'espèces, d'enjeux locaux entraine nécessairement une pluralité des pratiques de pêche et de connaissances des pêcheurs en terme de réglementation et de qualité des récoltes.

Après deux années de suivis, il est encore tôt pour dégager de grandes tendances globales à l'échelle de l'Observatoire, d'abord au vu des spécificités locales, mais aussi du fait que les sites suivis en 2018 ne l'ont pas été de la même manière en 2019 (une année de diagnostic et une année de sensibilisation). Cependant, grâce aux indicateurs de progrès définis pour évaluer l'amélioration des pratiques et des connaissances des pratiquants, quelques constats peuvent être faits.

L'amélioration de la connaissance de la réglementation sur les territoires suivis depuis le lancement de l'Observatoire est **très encourageante**. De la même manière, l'augmentation du nombre de paniers conformes et de l'usage d'un outil de mesure sur ces mêmes sites est également un point positif à noter. Sur les **sites suivis avant la création de l'Observatoire, ces résultats sont encore plus concluants**. Ces éléments montrent **l'importance d'un suivi et d'une présence sur l'estran sur un temps long pour l'amélioration des pratiques**, comme avait pu le montrer le projet Life+.

Il est cependant nécessaire **d'insister encore sur la connaissance** de certains points, notamment en ce qui concerne **l'état sanitaire** des sites et gisements pêchés. Cette information est peu connue des pratiquants. Une **action sur le long terme de sensibilisation** et de mise à disposition de points d'information identifiés permet également un meilleur niveau d'information.

Il est donc d'autant plus nécessaire de continuer à inciter les coordinateurs locaux à saisir leurs données et à les valider dans la base de données ESTAMP afin que celles-ci soient valorisées au mieux.

Avec entre 8000 et 14000 pêcheurs comptés lors des grandes marées ces 10 dernières années sur les sites suivis de la façade Manche-Mer du Nord, la pêche à pied de loisir peut donner lieu à des conflits entre les usagers de l'estran (locaux/touristes, loisirs/professionnels). Depuis 2 ans et grâce au travail de diagnostic et de sensibilisation effectué sur les territoires de la façade, **l'Observatoire contribue à apporter des données réalistes de la situation afin de dépasser ces conflits.**

Cependant, c'est bien **grâce à une présence constante et à une sensibilisation sur un temps long** que l'amélioration des pratiques est constatée. Il apparaît donc nécessaire de poursuivre les actions déjà mises en place dans l'Observatoire afin de maintenir la dynamique de concertation et d'amélioration des pratiques lancée sur de nombreux territoires.

En 2019, l'Observatoire de la pêche à pied de loisir représente :



➔ Pour en savoir plus : retrouver le bilan complet de l'analyse des données sur la façade en 2019 <http://urcpienormandie.com>